

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 mars 2021



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2021

PRÉSIDENCE

Monsieur Marc HONORÉ, Maire.

M. le Maire ouvre la séance à 19h00 et fait procéder à l'appel par le Secrétaire de Séance

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Véronique LEBARBÉ

PRÉSENTS

Monsieur Marc HONORÉ, Monsieur François DAZELLE, Madame Annie DEBRAY -GYRARD, Monsieur Martin DESSAIGNES, Madame Céline CHASSIN, Monsieur Daniel GIRAUD, Madame Elodie SORNAY, Monsieur Jean-François DEMAREZ, Madame Suzanne JAUNET, Madame Katell LANDIER, Madame Camille VAUR, Monsieur Dominique DESMET, Madame Evelyne BEAUDICHON, Monsieur Abdelyamin DERRADJI, Madame Alisson ZANI, Madame Sarah SABOURIN, Madame Véronique LEBARBÉ, Monsieur Jean-Paul DEMAREZ, Monsieur Landry NKOUKA MILANDOU (jusqu'au point n° 15), Madame Fatiha EL YAGOUBI, Monsieur Olivier LE GOFF, Madame Lydie AUGUIN, Monsieur Jean-Marc JUSTINE, Madame Michèle FOUBERT, Monsieur Grégory SANCHEZ, Madame Annie-Nicole M'BOE, Monsieur Louis-Armand VIREY, Monsieur Salim LESAGE et Monsieur Mourad MERGUI

REPRÉSENTÉS

Monsieur Jacques TANGUY

Monsieur Yves FUZET

Madame Nicole MARTIN

Monsieur Landry NKOUKA MILANDOU

Madame Maeva CRUZ

Madame Jessica DORLENCOURT

POUVOIR A

Monsieur François DAZELLE

Monsieur Daniel GIRAUD

Madame Elodie SORNAY

Madame Evelyne BEAUDICHON (à partir du point n° 16)

Monsieur Marc HONORÉ

Monsieur Grégory SANCHEZ

ABSENTS

Monsieur Gharib NAJI

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 3 FÉVRIER 2021

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE DEPUIS LA SEANCE DU 3 FÉVRIER 2021

N°	Objet	Montant en €
51 à 61	concessions funéraires dans le cimetière communal	-
63 à 97	concessions funéraires dans le cimetière communal	-
120 à 139	concessions funéraires dans le cimetière communal	-
005	contrat avec la société NEOCITY pour la réalisation d'une application mobile	8 193.60
006	contrat avec la société Y'VIDEOS pour la réalisation de vidéos à thèmes diffusées sur les réseaux sociaux sujets « news » de 1 à 1 min 30 par sujet : clips pour les différentes cérémonies de vœux de fin d'année :	300 H.T 900 H.T.
007	autorisation d'estimer en justice devant le Tribunal Administratif de Versailles suite au recours de la société SANYOH contre le refus d'autorisation d'urbanisme concernant un local 24 rue Robespierre (alimentation)	-
008	contrat avec La Poste - abonnement nouveaux voisins	311.81 TTC

LISTE DES MARCHES

n° marché	titulaire	objet du marché	catégorie	montant total HT	date de notification
20190411	SOCOPRA 94400 VITRY S/ SEINE	avenant n° 1 denrées alimentaires lot n° 9 Volaille fraîche <i>(transfert même dénomination avec changement juridique)</i>	Fournitures	Néant	02/02/2021
2019011	Atelier Philippe MADEC 75010 PARIS	avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle école élémentaire <i>(fixation du coût prévisionnel des travaux au stade APD. Fixation du forfait de rémunération définitif du maître d'œuvre. Prolongation de certains délais d'études)</i>	Prestations intellectuelles	45 000 € HT	21/01/2021
2018031	Société R. TAQUET 78510 TRIEL-SUR-SEINE	avenant n° 3 au marché de travaux d'aménagement et de maintenance des équipements d'éclairage public <i>(prolongation jusqu'au 30/06/2021)</i>	Travaux	Néant	02/02/2021
2019111	Société EAV 95310 SAINT-OUEN-L'AUMÔNE	réhabilitation sans tranchée des réseaux d'assainissement non visitables - avenant n° 1 <i>(avenant de transfert)</i>	Travaux	Néant	16/02/2021
202113	Société d'aménagement des espaces collectifs 95220 HERBLAY	entretien des espaces verts communaux <i>(accord-cadre à bons de commande sans montant minimum ni maximum)</i>	Services	Néant	12/02/2021

13. RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021 - BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : M. DAZELLE

Le Conseil Municipal **adopte** à la majorité (Michèle FOUBERT, Grégory SANCHEZ, Annie-Nicole M'BOÉ, Louis-Armand VIREY et Jessica DORLENCOURT votant contre) le Rapport d'Orientation Budgétaire 2021

14. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DU CENTRE DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE D'ILE DE FRANCE POUR UNE MISSION DE CONSEIL EN DROIT DES ASSURANCES

Rapporteur : M. DAZELLE

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature d'une convention de mise à disposition d'un agent du CIG Grande Couronne pour une mission de conseil en droit des assurances

15. AVENANT N°5 A LA CONVENTION DE FORETAGE « GRANDE ARCHE » AVEC LA SOCIETE CARRIERE DE LA GRANDE ARCHE

Rapporteur : M. NKOUKA MILANDOU

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature de l'avenant n° 5 à la convention de foretage avec la société Carrière Grande Arche

16. CONVENTION D'OCCUPATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC AVEC LA SOCIETE CELLNEX FRANCE SAS

Rapporteur : M. LE GOFF

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité des suffrages exprimés (Michèle FOUBERT, Grégory SANCHEZ, Annie-Nicole M'BOÉ, Louis-Armand VIREY et Jessica DORLENCOURT s'abstenant) la signature de la convention d'occupation privative du domaine public avec la société CELLNEX France SAS

17. MISE EN PLACE DU GUICHET NUMERIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (G.N.A.U.) - CONVENTION DE MUTUALISATION AVEC LA COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE

Rapporteur : Mme JAUNET

Le Conseil Municipal à l'unanimité **décide** de mettre en place le téléservice d'urbanisme dénommé « Guichet numérique des autorisations d'urbanisme » (G.N.A.U.) sur le site internet de la ville, et **approuve** la convention spécifique de mutualisation avec la CU ainsi que le règlement des conditions générales d'utilisation du téléservice

18. APPROBATION DU PROJET DE CONVENTION DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE COMMUN POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION ET D'UTILISATION DES SOLS AVEC LA COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE

Rapporteur : Mme JAUNET

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature du projet de convention de fonctionnement avec le service commun pour l'instruction des autorisations d'occupation et d'utilisation des sols porté par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise

19. COPROPRIÉTÉ DU 2 ALLÉE DES SOUCHES : CESSION DE LOTS A LA SCI M-B LOTS SOUCHES - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 2 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2021

Rapporteur : M. le Maire

A la majorité (Michèle FOUBERT, Grégory SANCHEZ, Annie-Nicole M'BOÉ, Louis-Armand VIREY et Jessica DORLENCOURT votant contre) le Conseil Municipal **décide** de vendre à la SCI M-B LOTS SOUCHES dont le gérant est Monsieur Jean MATHIEU, les trois locaux à usage d'activités artisanales (lots numéros 2, 4 et 5 de la copropriété du 2 allée des Souches à Achères) et les trois emplacements de stationnement y afférents (lots numéros 9, 11 et 12), appartenant à la ville, au prix de 100 000 € par lot ventilé comme suit :

- 95 000 €/local
- 5 000 €/parking

soit moyennant un prix total de 300 000 € pour les trois locaux et les trois parkings et autorise la signature de l'acte notarié

20. APPROBATION DE LA DECLARATION DES DROITS DE L'ARBRE

Rapporteur : Mme JAUNET

Le Conseil Municipal **approuve** à la majorité (Jean-Paul DEMAREZ votant contre) la déclaration des droits de l'arbre proclamée à l'Assemblée Nationale le 5 avril 2019

21. CRÉATION DU DISPOSITIF D'AIDE EXCEPTIONNELLE COMMUNALE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES A DESTINATION DES ETABLISSEMENTS ELIGIBLES DE LA COMMUNE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DEPARTEMENTAL DE SOUTIEN DES COMMERCES DE PROXIMITÉ ET DE L'ARTISANAT - 2E PHASE

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil Municipal **approuve** à l'unanimité la création d'un dispositif d'aide exceptionnelle communale à l'immobilier d'entreprise à destination des établissements éligibles de la commune

22. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ET DE MOYENS ADMINISTRATIFS EN MATIERE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE AVEC LE DÉPARTEMENT DES YVELINES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2021 AU 31 DÉCEMBRE 2023

Rapporteur : Mme DEBRAY-GYRARD

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature de la convention de mise à disposition de locaux et de moyens administratifs en matière de protection maternelle et infantile avec le Département des Yvelines pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023 ainsi que tout acte, pièce, document y afférent et tout avenant qui serait nécessaire

23. MODIFICATION DE LA CARTE SCOLAIRE DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

Rapporteur : Mme CHASSIN

Le Conseil Municipal **adopte** à l'unanimité les périmètres scolaires des écoles maternelles Saint Exupéry et Pauline Kergomard ainsi que ceux des écoles Henri Wallon et Paul Langevin élémentaires en y intégrant les rues suivantes :

- Place Simone Veil
- Allée des cheminots
- Allée de la lisière Saint Jean
- Avenue Jacques Chirac
- Rue Pierre Soulat

24. FUSION DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE LOUIS JOUVET

Rapporteur : Mme CHASSIN

Le Conseil Municipal **approuve** à la majorité (Michèle FOUBERT, Grégory SANCHEZ, Annie-Nicole M'BOÉ, Louis-Armand VIREY et Jessica DORLENCOURT votant contre) la fusion des écoles maternelle et élémentaire Louis Juvet en une école primaire

25. MANIFESTATION D'INTÉRÊT RELATIVE AU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT SOCIAL TERRITORIALISE (C.D.S.T.) PROPOSÉ PAR LE DÉPARTEMENT DES YVELINES

Rapporteur : Mme SORNAY

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature de la déclaration de manifestation d'intérêt relative au Contrat de Développement Social Territorialisé proposé par le Département des Yvelines

La séance est levée à 22h10

Signé le 18 mars 2021
Publié le 18 mars 2021

Le Maire

Marc HONORE